

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2007058

Signataire : ED/DM

OBJET : Extension de l'école Gérard Philipe. Demande de permis de construire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L. 421.1 du code de l'urbanisme,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : autorise le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire concernant l'extension de l'école Gérard Philipe.

Le Maire